

# **PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2012**

## **Remplacement des fenêtres des bâtiments communaux**

**présenté au Conseil général de Fiez,  
dans sa séance du 19 juin 2012**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du projet de remplacement du chauffage, nous avons effectué un bilan énergétique de l'enveloppe de nos bâtiments communaux.

Il en ressort que quelques actions simples peuvent améliorer significativement l'isolation de nos bâtiments, sans que nous devions entreprendre, pour autant, des rénovations lourdes de notre patrimoine construit.

Nous avons retenu, entre autres, deux points prioritaires :

- Le remplacement des fenêtres simples ou doubles vitrage par des fenêtres avec verre isolant (sujet du présent préavis)
- L'isolation des combles

Ensemble, ces deux actions conduisent à une réduction estimée des frais de chauffage de 10 à 15%.

Le remplacement des fenêtres touche essentiellement l'ancien collège, le restaurant et l'administration communale. Au total 49 fenêtres seront remplacées. Les fenêtres de la grande salle et des appartements sont quant à elles conformes et ne nécessitent pas un remplacement immédiat.

Dans un esprit écologique et de renouvellement durable, la municipalité a pris l'option de remplacer les fenêtres par des fenêtres bois peintes équipées de verres isolants de coefficient  $U=1.1 \text{ W/m}^2\text{K}$ .

Dans le cadre de ces travaux, nous avons également prévu le remplacement de la porte d'entrée principale du restaurant et l'assainissement des autres portes (remplacement des verres).

Nous avons également inclus la pose de moustiquaires aux fenêtres du restaurant.

### **Descriptif des travaux :**

- Ancien collège : remplacement de 17 fenêtres, assainissement de la porte d'entrée
- Restaurant : remplacement de 27 fenêtres, remplacement de la porte d'entrée, assainissement des portes latérale et arrière, pose de 7 moustiquaires.
- Administration communale : remplacement de 5 fenêtres

## Coûts:

Nouvelles fenêtres	Fr. 60'000.-
Nouvelle porte du restaurant	Fr. 4500.-
Assainissement des autres portes	Fr. 1500.-
Moustiquaires pour les fenêtres du restaurant	Fr. 4200.-
Réserve (imprévus, retouches peinture)	Fr. 8000.-
Total	<b>Fr. 78'200.-</b>

=====

## Financement

Le total de ces dépenses sera prélevé dans les liquidités communales sans avoir recours à l'emprunt.

### Aspect comptable :

Le total de l'investissement sera attribué au compte terrain et bâtiments divers n° 1230.00

L'amortissement est prévu sur une période de 10 ans.

Le Conseil général de Fiez

- vu le préavis municipal No 03/2012,
- entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le remplacement des fenêtres des bâtiments communaux pour un montant maximum de Fr 78'200.-, financé sous la forme d'un investissement attribué aux bâtiments et amorti sur une période de 10 ans.
- de donner décharge aux commissions de leur mandat.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic La Secrétaire  
  
D. Fardel M. Jeanneret  
